

« Nous devons sortir de cette vision eurocentriste de l'immigration »

Laurent July explique les raisons du lancement d'un Observatoire ACP sur les migrations. Entretien.

Les Afriques : Pourquoi un tel observatoire des migrations ?
 Laurent July : C'est une initiative du Secrétariat du groupe des Etats ACP. Le but, c'est de comprendre les liens entre migration et développement et d'analyser l'impact positif et négatif du flux migratoire sur le développement. L'observatoire ira plus loin que les

vernants à gérer la migration ;
 - l'implication de la société civile en tant que courroie de transmission entre les populations et les gouvernants ;
 - les actions de recherche sur les flux migratoires qui permettront aux gouvernants de favoriser leurs effets positifs et de pallier les effets négatifs, selon une approche triangulaire.

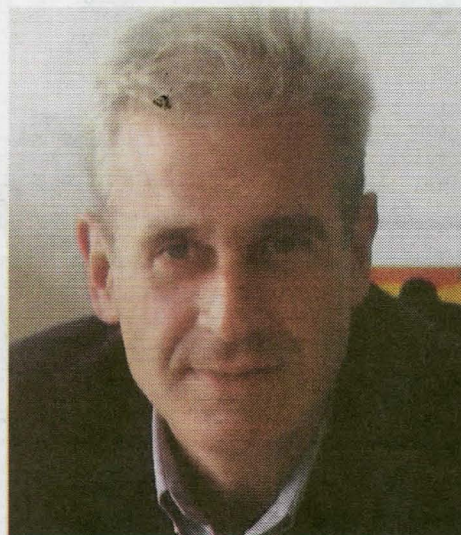
C'est une erreur de croire qu'ériger des murs vient à bout de l'immigration. Il faut accompagner le processus. Dresser des murs, c'est comme créer des casseroles à vapeur dont le couvercle finira de toute façon par sauter sous la pression.

LA : Au vu du financement de cet observatoire (essentiellement européen), ne peut-on pas dire qu'il s'agit d'un projet européen ?

LJ : Non, il s'agit d'une initiative du Secrétariat des Etats ACP au sein de la Facilité intra-ACP pour les migrations. L'appropriation du processus est aux mains des pays ACP. Notre siège est à Bruxelles pour le moment. Il est prévu de s'installer par la suite dans un pays ACP. Par ailleurs, les priorités de recherche et les activités de l'observatoire se définissent dans chacun des pays et des régions ACP cibles.

LA : Quid de la réalité de ces flux migratoires dans les pays du Sud ?

LJ : Il y a un manque de données et de connaissances ainsi que de programmes à ce niveau dans les pays ACP. Cependant, les données disponibles révèlent qu'il existe des



Laurent July.

flux plus importants entre pays ACP que des pays ACP vers le Nord. Les données sont difficiles à retracer puisque, par exemple, le processus de libre circulation en Afrique de l'Ouest n'entraîne pas l'enregistrement systématique des arrivées aux frontières. L'on remarque qu'en fonction de l'âge et de la qualification, la personne va migrer plus ou moins dans sa région d'origine. En Afrique, l'on note des mouvements migratoires entre la région de l'ouest et celle du centre. Si avant il y avait des connexions intra-ouest-africaines, aujourd'hui les connexions vont plus loin. L'on remarque même des migrations africaines vers le Pacifique et les Caraïbes. Des

Sénégalais et des Nigériens sont ainsi installés légalement à Trinidad, grâce à la globalisation du marché de l'emploi. Reste que ces mouvements réguliers s'accompagnent de flux irréguliers. Ces flux ne sont pas tellement pris en compte au niveau européen, où l'on note un déficit de l'image des pays de l'ACP, avec une immigration vue comme danger. On ne voit que les images de migrants qui viennent s'échouer sur les plages espagnoles. Pourtant les Etats de l'Afrique de l'Ouest ont depuis longtemps mis en place des processus et des conditions de libre circulation, dont certains aspects peuvent servir d'exemple à l'UE. Nous devons sortir de cette vision eurocentriste de l'immigration. L'observatoire est réellement une initiative des pays ACP pour promouvoir une vision globale.

LA : Que pensez-vous de la proposition de Kadhafi demandant à l'UE 5 milliards d'euros pour lutter contre l'immigration des subsahariens ?

LJ : Je pars du principe qu'aucune frontière ne peut arrêter l'immigration. Les murs et barbelés ne peuvent pas arrêter le sentiment d'honneur et le devoir d'aider leur famille qui poussent les jeunes à partir. C'est une erreur de croire qu'ériger des murs vient à bout de l'immigration. Il faut accompagner le processus. Dresser des murs, c'est comme créer des casseroles à vapeur dont le couvercle finira de toute façon par sauter sous la pression.

données classiques qui traitent en général de la migration Nord, pour s'intéresser à la migration inter pays ACP. Ainsi, trois volets ont été identifiés au sein d'une Facilité intra-ACP pour les migrations plus larges :
 - le renforcement de la capacité des gou-